

La Partie belge s'engage à y intéresser aussi les services compétents du Parlement.

Le président québécois de la Sous-commission fait part à la Commission mixte que ce genre de projet présenterait un intérêt tout particulier pour le Québec et qu'il aimerait être tenu au courant de tout développement de la situation.

Modalités de financement

- chaque pays prend à sa charge les frais de sa mission.